

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 23 ;
A. EWIG,
Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

23 Février 1880.

Bulletin politique.

La presse républicaine ne craint pas d'accuser la presse monarchique de manque de patriotisme, parce que tous ses écrivains manifestent hautement l'horreur que leur inspirent les doctrines révolutionnaires dont la fatale influence pousse le bras des régicides et prépare l'accomplissement des plus exécrables forfaits.

Mais pendant que la République française ose se permettre de nous parler de patriotisme et d'invoquer ce nom sacré pour couvrir la complicité morale que la Révolution fait peser sur tous ses adeptes, des républicains, des amis politiques de M. Gambetta ont la brutale franchise de revendiquer ouvertement la clientèle des assassins politiques.

En bien ! le patriotisme consiste, pour nous, à déclarer que ces hommes ne représentent pas la France, et, pour l'honneur de notre pays, nous ne saurions protester avec assez d'éclat contre toute confusion entre le sentiment public et le cynisme républicain.

Nous laissons parler les faits :

Un jeune Russe a été arrêté mercredi à Paris sur les avis donnés par la police de Saint-Petersbourg.

Cet individu qui prenait, suivant les circonstances, les nom de Mayer, de Schultz, de Carige ou de Carl, se nomme, en réalité, Hartmann, et il est signalé, par la police russe, comme un des auteurs de l'attentat de Moscou.

Cette arrestation, pour un homme de bon sens, est une mesure fort naturelle ; tous les gouvernements sont solidaires au point de vue de la sécurité publique, et, en tout pays civilisé, les assassins doivent être arrêtés.

Il paraît que certains députés, avec l'habitude de se mêler de tout et d'intervenir, à tort et à travers, dans les actes du gouvernement, n'en jugent point ainsi. Plusieurs journaux nomment MM. Spuller, Talandier et Devès, comme ayant réclamé auprès de M. de Freycinet et de M. Cazot contre l'arrestation du jeune Russe.

Voici, à ce sujet, le récit de la France :

« On se souvient qu'il y a quelques jours la police a opéré, la nuit, dans le quartier des Champs-Élysées, l'arrestation d'un citoyen de nationalité russe prévenu de complicité dans les agitations des nihilistes et dont le gouvernement russe réclamait l'extradition.

Sur l'intervention de plusieurs de ses amis, une démarche a été faite auprès de M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères, par MM. Spuller, président de l'Union républicaine, Talandier, député de la Seine, et Devès, président de la gauche, député de l'Hérault, dans le but d'obtenir sa mise en liberté, le cas étant d'une nature essentiellement politique.

À la suite de cette entrevue, M. de Freycinet avait promis de rendre une réponse aujourd'hui.

MM. Spuller, Talandier et Devès s'étaient présentés avant la séance, M. le ministre des affaires étrangères leur a répondu qu'il s'était dessaisi de l'affaire et qu'il avait transmis le dossier à son collègue de la justice, à qui il appartenait désormais de statuer.

M. Talandier vient de convoquer ses collègues de l'extrême gauche pour leur rendre compte de ses démarches.

Que les démarches aient été collectives, comme le disent quelques journaux, ou individuelles, comme le prétendent d'autres, peu importe ; — elles ont eu lieu ; — voilà le fait certain.

Ces messieurs partagent sans doute l'opinion du *Mot d'Ordre* qui ne voit dans l'attentat contre le czar qu'un « crime d'ordre absolument politique », et qui, au nom de « la dignité du gouvernement de la République »,

demande « la mise en liberté du citoyen incarcéré aussi arbitrairement ».

Quoi qu'il en soit, leur intervention est absurde et atteste, de plus, la perte complète de tout sens moral.

L'assassinat, pour les honnêtes gens, est toujours un crime de droit commun, qu'il soit dirigé contre un souverain ou contre un simple particulier. Si demain M. Grévy ou M. Gambetta étaient frappés d'un coup de couteau, est-ce que ces messieurs envisageraient le crime comme un acte politique couvrant le coupable contre les mesures d'extradition ? Si une mine était creusée sous le Palais-Bourbon pour faire sauter la Chambre, nous voudrions bien savoir comment les députés de la gauche jugeraient le complot. Ceux qui sont allés réclamer pour l'assassin de Moscou changeraient sans doute d'idée, et, tremblant pour leurs précieuses vies, ils demanderaient à tous les gouvernements l'arrestation des coupables.

Voilà un misérable qui est soupçonné d'avoir fait sauter un train sur la ligne de Moscou, au risque de tuer des centaines de malheureux, et parce qu'un souverain se trouve dans le train, le crime serait politique ! C'est de la folie ou du cynisme.

Pour nous, l'attentat contre la vie d'un homme, souverain ou simple particulier, est toujours un crime, et un crime de droit commun qui doit être poursuivi partout. C'est une solidarité de protection pour l'ordre public que se doivent tous les gouvernements.

Du moment que le russe Hartmann était signalé par la police russe comme auteur ou complice de l'attentat de Moscou, nous soutenons qu'il devait être arrêté. M. Andrieux a ordonné son incarcération et il a bien fait. Un refus de sa part eût été scandaleux. Et n'est-il pas odieux que des politiques, au lendemain de l'épouvantable attentat de Saint-Petersbourg, osent intervenir en faveur d'un étranger accusé de tentative d'assassinat !

Mais nous ajouterons que, si tout assassinat est un crime de droit commun, le régicide est de plus un crime social. Si la Répu-

blique ne le comprend pas, c'est une raison de séparer résolument la cause nationale de celle d'un parti aveugle et coupable qui semble prendre à tâche de déshonorer la France.

Chronique générale.

La nouvelle du troisième et horrible attentat contre l'empereur de Russie nous est arrivée pendant que certaines feuilles radicales, à Paris, publiaient des articles destinés à réhabiliter les insurgés de la Commune, à les faire passer pour des martyrs et à jeter sur notre armée l'odieuse d'une répression arbitraire et impitoyable.

Une si coupable propagande ne peut qu'augmenter la perversion d'esprit au sein des masses et les pousser, le jour où elles se croiront les plus fortes, à de sanglantes représailles. Voilà où nous en sommes sous le régime républicain de 1880 !

Le président Grévy est à l'abri des attentats, mange, joue et dort tranquillement, par cette raison qu'il ne gouverne pas et n'a, aux yeux des sectaires, aucune existence politique. Il n'en est pas moins certain que le radicalisme, communisme, socialisme, nihilisme, c'est la même peste intellectuelle et morale qui a envahi l'Europe, la démoralisée et s'attaque, avant tout, aux souverains.

Il est bien à craindre que ceux-ci ne finissent par prendre des précautions contre la propagande qui travaille à détruire l'ordre monarchique et social. L'isolement de la République française en Europe est tout à la fois une cause de faiblesse et de graves dangers pour notre pays.

Dans l'entourage de M. Gambetta, il se dit qu'on ne laissera certainement pas à M. Lepère le soin de faire les prochaines élections, parce qu'il n'aurait pas assez de poigne pour mener à bien une œuvre aussi importante.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE BARON DE KOENIG

(Suite.)

— Voyons ! Marton, lui dit Paul... Mais tu dois bien avoir une opinion là-dessus, toi. Que penses-tu de tous ces mystères ? Que t'a dit ma sœur depuis sa maladie ?

— A moi, rien, ou du moins très-peu de chose : la pauvre petite a de si fortes crises, qu'elle prend à peine sa connaissance, et toujours alors elle se met à pleurer et à trembler.

— Il faut que je la voie sur le champ, dit résolument le jeune homme... Suis-moi, Marton.

Alice était à demi-soulevée sur son lit ; son regard était brûlant de ces feux que produisent le délire et ses fantômes, la faiblesse et l'hallucination.

Elle agitait les bras, comme pour éloigner d'elle un spectre qui la fascinait et l'étrouvait.

— Chut ! que dit-elle ? remarqua Paul, en s'avancant sur la pointe des pieds.

La malade laissait échapper de sa poitrine des sons à peine perceptibles, des mots incohérents,

puis la voix devenait plus ferme à mesure qu'Alice s'agitait davantage.

— ... C'est infâme ! disait-elle... Paul... mon frère... fusiller... Pauvre folle..., jamais, jamais... signer ce marché... Lâche ?... Où est-il... où est-il ?

Et la malade voulait arracher de sa poitrine un objet invisible qui l'oppressait.

Puis elle retomba dans son anéantissement.

Paul ne savait que penser à la vue de cet horrible cauchemar : il cherchait à donner quelque sens à ces paroles sans suite, mais sans y parvenir. Il se tourna vers Marton, et la regarda fixement comme pour l'interroger.

— Attendez ! Paul, reprit celle-ci, obéissant à une inspiration soudaine... Je n'en voulais rien dire à personne, mais avec vous il n'y a pas de danger.

La vieille servante se dirigea vers la commode, puis, prenant la lettre trouvée dans le corsage de M^{lle} de Rochebrune :

— Voici un papier qui nous dira peut-être quelque chose, dit-elle en le présentant au jeune homme.

Mais, à ce moment-là même, la comtesse pénétrait dans la chambre de sa fille ; elle était toujours aussi solennellement triste, toujours aussi altière. Paul voulut faire disparaître le billet d'Alice, mais son geste fut aperçu.

— Ton père t'attend, mon enfant.

— J'y cours, mère, répondit le jeune homme en se disposant à sortir aussitôt.

XIV

Le vieillard s'était assoupi sur une chaise longue. À l'arrivée de son fils, il entr'ouvrit les yeux.

Paul se jeta dans ses bras.

— Mon père ! lui dit-il, oh ! mon père, vous me reconnaissez, n'est-ce pas ?

Le vieillard sembla vouloir balbutier quelques mots, mais il se tut. Son regard, affaibli, était presque terne et sans expression.

— C'est notre fils, dit M^{me} de Rochebrune en se penchant sur le vieillard ; c'est Paul, il est vivant, il nous est rendu... il est libre...

— Dites-moi donc que vous me voyez, reprit Paul en lui prenant les mains avec un attendrissement inquiet.

Le comte ne comprenait rien à ce qui se passait. Il restait absolument insensible à toute cette scène.

Enfin, se soulevant péniblement, et tout à coup, comme mû par un ressort, il plongea son regard sur le jeune homme, promena ses yeux autour de lui, comme s'il venait de sortir d'une longue léthargie, puis, serrant Paul avec force sur son sein :

— Mon fils ! cria-t-il en pleurant, mon fils !...

Le cœur du père avait été plus fort que la douleur et la maladie.

La raison du vieillard revint bientôt tout à fait avec la santé.

— Pourquoi notre joie n'est-elle pas complète ? dit la comtesse à son fils.

Après avoir tant souffert pendant ton absence, mon Paul, après avoir si brusquement passé du calme plein d'espérance d'une famille unie, à l'isolement absolu, me trouvant seule entre la tombe de mon enfant et l'anéantissement des facultés de mon époux, seule entre un cadavre et un insensé, le bon Dieu m'a prise en pitié...

J'avais sacrifié mon fils, il me l'a rendu ; l'intelligence de mon mari était perdue, ton père t'a reconnu : il est sauvé, lui aussi...

Pourquoi faut-il qu'il y ait près de nous, et par ma faute, une autre personne... ?

— Ma mère ! interrompit Paul avec vivacité...

— Je l'aimais presque autant que toi, l'héritier de notre nom, continua la comtesse, je la croyais bonne, affectueuse, digne de notre famille, et aujourd'hui !...

— Vous vous trompez, ma mère..., cela n'est pas possible. Vous oubliez qu'Alice m'a sauvé la vie..., vous oubliez...

M^{me} de Rochebrune sourit tristement.

— Vous voulez la défendre, Paul ? Je comprends ce sentiment, je voudrais le partager... Mais, reprit-elle en élevant la voix, si vous étiez son complice, si vous vouliez me tromper ?...

Dans le conseil de cabinet tenu samedi, sur avis conforme du Président de la République, il a été décidé que tous les ministres assisteraient à la discussion de la loi sur l'enseignement supérieur au Sénat;

Que l'on ne ferait pas du succès de cette loi une question de cabinet;

Que M. Ferry seul serait responsable et donnerait sa démission en cas d'échec.

Le ministre de l'instruction publique a accepté cette situation.

Suite des économies :

La commission du budget s'est réunie sous la présidence de M. Brisson. Elle a voté le crédit demandé par le gouvernement pour l'achat d'un palais qui sera affecté à l'habitation de l'ambassadeur français à Berne, le citoyen Challemel-Lacour.

De vrais Spartiates, ces républicains !

Affaire Fournier. — La vérification de la caisse de M. Fournier, ordonnée par M. le ministre de la guerre, au cours de laquelle a eu lieu le suicide de l'agent-comptable, est terminée. Les détournements commis par M. Fournier ont commencé en 1876; ils s'élèvent à la somme de 136,894 fr. 65.

Avant de se donner la mort, M. Fournier a écrit la lettre suivante qu'il a laissée sur son bureau :

« Trompé par des personnes qui m'ont fait de belles promesses, j'ai failli à mes devoirs et abusé de ma position.

« Je jure sur ce qu'il y a de plus sacré, Dieu et la mémoire de ma mère, que M. M. X... et X... sont innocents de toute complicité avec moi.

» CH. FOURNIER. »

Etranger.

A PROPOS DE L'ATTENTAT.

La Gazette nationale, de Berlin, a publié ce télégramme de Saint-Petersbourg :

« Le dîner de l'empereur devait avoir lieu en petit comité, dans la petite salle à manger. L'empereur et la duchesse d'Edimbourg attendaient leur hôte, le prince de Bulgarie, dans un appartement voisin de la salle à manger. Par un hasard, le prince fut en retard d'un quart d'heure; on ne pouvait retrouver une décoration qu'il voulait mettre pour cette occasion.

« Le trou qui a été fait par l'explosion dans le plancher de la salle à manger est petit et se trouve juste au milieu, sous la grande table.

« L'empereur garda tout son sang-froid et dit à lord Dufferin, qu'il reçut peu de temps après l'explosion, qu'il avait été sauvé une seconde fois par la grâce de Dieu : « Je suis dans la main de Dieu », a-t-il dit.

« Il semble certain qu'une explosion de gaz a contribué à rendre la catastrophe plus terrible; jusqu'à l'heure actuelle il n'y a pas de preuve qu'une mine souterraine ait été établie. On suppose que les effets de l'explosion sont plus terribles qu'on ne l'avait d'abord pensé.

« Le chiffre des victimes ne saurait encore être connu, attendu que les ruines ont enseveli plusieurs cadavres parmi lesquels, sans doute, ceux de domestiques et de fonctionnaires. Le fait que, malgré la surveillance la plus active, les conspirateurs ont pu pénétrer dans les caves, s'explique, si l'on songe que plus de trois mille personnes habitent le Palais-d'Hiver. »

La Gazette de Cologne ne croit pas douteux que des personnes très-rapprochées de la cour impériale n'aient été initiées au complot. Elle cite à ce propos une information de la Gazette de Posen :

Parmi les papiers saisis à l'imprimerie clandestine récemment découverte à Saint-Petersbourg, il y avait une dépêche chiffrée que la troisième section de la chancellerie ne put traduire qu'avec beaucoup de difficulté.

Il ressortait de cette dépêche qu'un nombre considérable d'officiers de la ligne et de la garde, et même quelques hauts dignitaires qui approchent de l'empereur, sont entrés en relations avec les nihilistes pour forcer l'empereur à donner enfin au pays une constitution, et plus de liberté à l'armée, à la presse et aux écoles.

La découverte de cette dépêche ainsi que d'autres documents produisit une profonde impression. L'empereur fit venir immédiatement le comte Schouvaloff et eut avec lui un long entretien. Plus tard, le grand-duc héritier fut appelé; on ne sait naturellement rien de l'entretien qu'il eut avec son père.

Toutefois, on prétend que la conversation a roulé sur « un personnage très-haut placé » dont il a été question dans une dépêche trouvée sur le nihiliste Deutsch, et qui serait mécontent, parce que ses services pendant la dernière guerre n'auraient pas été récompensés comme il l'aurait voulu.

— On écrit de Berlin à la Gazette de Cologne :

« Le nouvel attentat a causé une horreur voisine de la consternation. Il y a quelques jours, des journaux russes laissaient entendre qu'une sévérité rigoureuse pouvait seule modifier la situation. Le gouvernement russe n'a cependant rien négligé dans ce sens. En face d'aussi terribles expériences, il est permis de douter que la prolongation du système aboutisse aux résultats désirés. »

— Le Tageblatt de Berlin dit que l'empereur d'Allemagne a été tellement impressionné en apprenant la nouvelle de l'attentat contre le czar qu'il lui a fallu plusieurs minutes pour se remettre complètement.

— Plus que jamais l'empereur d'Allemagne est décidé à ne pas rompre avec son neveu. Le vieux monarque est très-affecté et

le prince de Bismark lui conseille de profiter de la malheureuse circonstance de l'attentat de Saint-Petersbourg pour convoquer un congrès qui serait chargé de former une ligue contre le radicalisme européen. Toutes les puissances grandes et petites seraient invitées à ce congrès.

LETTRE DE LONDRES.

Jamais commotion pareille à celle qui se manifesta à Londres depuis vingt-quatre heures, ne s'est produite en Angleterre à la nouvelle d'un attentat contre la personne d'un souverain étranger.

Si les épouvantables et sinistres scélérats qui croient rendre le nihilisme un instrument de terreur en Europe s'imaginent que le peuple anglais les excusera, ils se trompent; on n'a pour eux que des sentiments d'horreur et de dégoût. On est unanime à Londres à déclarer qu'il faut tout d'abord réprimer sans pitié, et quels qu'ils soient, les chefs de cette bande d'assassins. On est également unanime à déclarer qu'il n'y a pas de capitale en Europe où la police ne pourrait, au bout d'un certain temps, venir à bout de ces lugubres personnages, malgré tous les complots qu'ils peuvent avoir et toutes les ramifications qu'ils ont pu organiser.

Frapper fort et ensuite accorder des réformes libérales après de sanglants exemples devenus nécessaires, voilà ce que tout le monde, ici, réclame au nom de l'autorité et des principes.

Les témoignages de sympathie ne manquent pas au prince Lobanoff. Ils lui viennent de toutes les classes de la société anglaise, non-seulement à Londres, mais encore dans toutes les provinces. Le corps diplomatique, l'aristocratie, les membres de la chambre du commerce, tout ce qui a un nom à Londres, se fait inscrire à l'ambassade.

Au Te Deum chanté dans la chapelle russe, l'assistance a été tellement nombreuse que beaucoup de personnes, malgré une pluie battante, ont été obligées de rester dehors.

La police anglaise a informé l'ambassade que le service de surveillance russe est insuffisant. Elle déclare, en outre, qu'il lui est impossible de prévenir toutes les machinations qui peuvent s'ourdir en Angleterre contre la personne du czar et contre la famille impériale de Russie.

Cet attentat, qui a fait un si grand nombre de victimes, a eu du moins ce bon résultat, c'est de démontrer au czar que le peuple anglais ne sacrifie jamais son respect pour l'autorité à des querelles politiques, et qu'on ne demande pas mieux que de s'entendre avec l'empereur Alexandre II sur toutes les questions pendantes, afin de lui laisser la liberté d'action indispensable dans les tristes circonstances où les résolutions moscovites l'ont placé.

ESPAGNE. — On télégraphie de Madrid qu'à la dernière séance du Sénat, le marquis de Bedmar a demandé que l'Espagne soit représentée aux conférences qui auront peut-être lieu pour étudier les mesures à

prendre contre la démagogie. Le gouvernement accepte la motion.

AUTRICHE. — On affirme aujourd'hui, avec une certitude qui ne permet plus le moindre doute, que le czarévitch, en passant à Vienne, a eu connaissance de la convention austro-allemande; il lui en a été donné une communication complète.

Il ne dépendait que de la Russie d'adhérer au protocole de cette convention. Il a été dit au czarévitch qu'il en était libre.

Cette grave nouvelle n'est plus un mystère pour personne dans le corps diplomatique.

Saint-Petersbourg, 21 février.

L'enterrement des soldats tués par l'explosion a eu lieu hier en présence du grand-duc Constantin. Une foule énorme assistait à cette cérémonie.

On remarquait, dans le cortège funèbre, un grand nombre d'officiers de tous grades. Les cercueils étaient portés par des officiers.

Chronique militaire.

L'absence du nom de l'honorable général Hanrion de la liste de promotion qu'a publiée le Journal officiel inspire au Moniteur ces réflexions que tout esprit honnête approuvera :

« On a remarqué, non sans une pénible surprise, que le général Hanrion, ancien gouverneur de Saint-Cyr, qui avait été porté au tableau d'avancement par la commission de classement, ne figure pas parmi les nouveaux généraux de division nommés sur la proposition de M. le ministre de la guerre. La disgrâce de ce brave soldat, auquel on n'a rien à reprocher, est donc complète, et il se trouve le plus frappé de tous ceux qu'ont atteints les malveillances de M. Gambetta. »

« On affirme que ce qui a empêché sa nomination, c'est son ordre du jour d'adieu aux élèves de Saint-Cyr et la phrase dans laquelle il leur dit que c'est avec un véritable déchirement de cœur qu'il se sépare d'eux. »

La loi militaire recevra, cette année, sa complète application. Jusqu'à présent, le budget n'avait permis d'appeler qu'une classe de réservistes et qu'une classe de l'armée territoriale. Mais cette situation va changer cette année, les crédits nécessaires ayant été votés par les Chambres.

Voici, d'après l'administration militaire, le nombre d'hommes qui seraient appelés en 1880 :

Armée active, 497,793 hommes; réserve (deux classes), 313,850 hommes, et 2,850 officiers.

Armée territoriale, 149,000 hommes environ et 4,800 officiers.

C'est donc une armée de 968,300 hommes.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Depuis hier, une crue assez sensible s'est manifestée en Loire, et les grèves ont entièrement disparu. Ce matin, l'eau était à 2^m40; elle s'est arrêtée à ce niveau.

Le bureau météorologique du New-York Herald publie l'information suivante :

« Une perturbation arrivera sur les côtes de la Grande-Bretagne et de la Norvège, et affectant celles de la France, entre le 23 et le 25.

« Elle sera accompagnée de pluies, de forts vents et bourrasques du sud inclinant au nord-ouest, et sera suivie d'une baisse de température.

« L'Océan sera orageux au nord du 35° »

Nous lisons dans le National :

« La section des Sauveteurs de la Seine, qui s'était rendue à Saumur pour aider aux travaux et veiller sur les soldats employés à la démolition de la banquette, est de retour à Paris.

« Cette section, commandée par M. de La Narde, comptait dix-huit membres, avec

— Moi, vous tromper, ma mère ?

Paul cherchait à comprendre, et faisait des gestes de dénégation capables de convaincre toute personne de sang-froid. Mais la pauvre mère avait été si accablée par le malheur, qu'elle n'était plus maîtresse de ses impressions et de ses pensées, elle n'entendait même pas les réponses qu'elle provoquait dans sa colère.

— Oui, me tromper... Niérez-vous encore ?

— Oh !

D'un mouvement brusque, la comtesse arrachait des mains de Paul le billet mystérieux que Martou venait de lui remettre.

Elle l'ouvrit et le lut. Aussitôt elle parut se troubler.

Le dépit, la satisfaction, l'effroi, l'inquiétude, le regret, toutes les sensations de l'étonnement et peut-être du remords, se peignirent successivement sur ses traits.

— Mon Dieu ! gémit-elle en regardant avec fixité la grosse écriture dont elle semblait ne pouvoir pas comprendre le sens.

Paul attendait en silence.

— C'était donc la Péguine?... dit enfin lentement la comtesse.

J'espère pourtant que vous m'expliquerez comment Alice a souscrit un pareil marché ?

Le jeune homme resta muet.

— Je n'ai pas lu ce billet, hasarda-t-il après un

instant.

— Lis donc.

Paul parcourut des yeux la lettre que lui tendait sa mère, puis il la relut à mi-voix, en pesant chacun des mots qui y étaient contenus.

Quand il eut terminé, il retourna la feuille.

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! dit-il, je serais cause de ce malheur ?...

Mais qu'est-ce encore que ceci ? Le verso est en écriture allemande..., mon père peut nous le traduire.

On dut mettre brièvement le comte au courant de l'affaire.

Le vieillard avait sa complète lucidité.

Il examina le passage indiqué et le traduisit :

« Au nom de Sa Majesté le roi, notre glorieux souverain, ordre de fusiller sur le champ Paul de Rochebrune, pris les armes à la main dans un corps irrégulier. »

— C'était un arrêt de mort, dit-il au jeune homme.

Sans même répondre, Paul courut près de sa sœur.

Celle-ci se trouvait plus calme, la fièvre lui laissait quelques instants de répit.

— Alice, ma petite sœur chérie, voudrais-tu donc avoir un secret pour ton frère ? dit-il en lui prenant doucement la tête entre ses mains.

— Pourquoi ?

— Tu ne m'as pas encore raconté ton voyage à Châteaudun. Tu ne m'as point dit à quel prix tu avais obtenu ma liberté...

La jeune fille tressaillit.

— Oh ! ne crains rien. Quoi que tu me dises, tu es sûre de ma reconnaissance et de mon admiration, car c'est toi qui m'as sauvé, je le sais...

— Tu le sais, Paul ?... Sais-tu aussi qu'il m'est interdit de te révéler ce qui s'est passé entre moi et les geôliers ? Sais-tu que j'ai dû, pour éviter la mort, jurer sur la tête de mon père de ne dire à personne ce que j'ai dû promettre ?

— Ce que tu as promis, je le sais aussi ; mais je m'y opposerai, je te le jure. Je ne veux pas que pour moi tu fasses un pareil sacrifice à un misérable...

— Mon Dieu ! gémit Alice, que cette émotion avait de nouveau exténuée, tais-toi ! tais-toi !... Il est là !... il est là !... dit-elle saisie d'effroi.

Et elle retomba dans son délire.

(A suivre.) JACQUES DE FONTENELLE.

trois baleinières, une barque et tous les engins nécessaires, dont une partie a été mise à sa disposition par la Société centrale des Naufragés.

Elle a rendu les plus grands services. On cite notamment parmi ceux qui se sont particulièrement distingués :

» Cornu, qui a sauvé, au péril de sa vie, M. l'ingénieur en chef Trésca, au moment où celui-ci disparaissait sous la glace.

» Robin, qui a retiré du fleuve deux pontonniers. Il a été fortement contusionné à l'épaule en recevant un glaçon projeté par la dynamite. Robin a quatre médailles dont la médaille militaire.

» Raisonnier, qui, dans un service commandé par l'ingénieur, est tombé dans le fleuve.

» François, contusionné à la jambe et blessé à la main en sauvant une embarcation.

» Lavigne, contusionné fortement à l'œil par un pontonnier qu'il retirait des glaces.

» Richel fils, fils et petit-fils de sauveteurs, tombé dans le fleuve en voulant retenir un camarade dans une barque qui conduisait le préfet et le sous-préfet sur la banquette.

» Par malheur, un de ces braves gens a payé de sa vie son dévouement. Le sauveteur Méréelle a été porté à l'hôpital de Saumur, où il est mort le soir même du départ de ses camarades. Son corps, enfermé dans un cercueil de plomb, a été ramené à Paris.

L'embûche et la science toute seule de M. le Maire.

J'avoue cependant, en me frottant les yeux pour débrouiller un peu mes idées, qu'il se fait dans certains recorns de mon esprit un vide et une obscurité dont je ne mesure pas sans effroi la largeur et la profondeur.

Il y a de par le monde deux ou trois petits problèmes qui en contiennent beaucoup d'autres, et dont la solution assez intéressante ne me paraît plus aussi claire et aussi commode qu'auparavant.

D'où vient ce monde et moi-même? Où vais-je, une fois mort? Est-ce fini, bien fini? Ou bien, après ce dernier hoquet que M. le maire fera un jour comme le plus humble d'entre nous, n'y aurait-il pas quelque autre chose? Et si d'aventure la bonne ou malchance de cette seconde vie allait dépendre de la manière dont je me serai comporté en celle-ci, où saurais-je comment m'y prendre pour être bien coté, finalement, à la distribution des prix? M. le maire est-il de force à me renseigner sur toutes ces choses et à me garantir sur facture sa déclaration, à peu de chose près, comme pour l'alcool?

Avec cent mille livres de rente, ou cinquante, ou même vingt-cinq, ces questions ne font pas toujours assez de bruit dans notre cervelle pour y dominer, celui des affaires ou des plaisirs; mais le pauvre diable qui peine et qui geint en ce monde, sans aucun espoir raisonnable d'y amener jamais un bon numéro, est tout autrement disposé à leur accorder quelque importance. Il estime que la présente vie est une bien mauvaise plaisanterie s'il n'y en a pas une autre qui répare enfin les inégalités, les injustices et les misères d'ici-bas. Boire par ici par là quelque coup de Raspail ou de toute autre liqueur encore plus perfectionnée, déguster le *Titi*, le *Grelot*, la *Lune*, la *Lune Rousse*, *Bouillon*, la *Demi-Lune*,... ou les boniments électoraux de M. le maire, ne lui semble pas, tout compte fait, une compensation suffisante. C'est même de là que le genre humain, depuis qu'il existe et sans avoir besoin d'autre lumière que celle du bon sens, est toujours parti pour se cramponner à la pensée d'une autre vie moins écœurante que celle-ci.

Pour ceux qui n'ont pas vingt-cinq mille livres de rente, il y a bien un moyen tout indiqué de se procurer des rentes, et M. le maire n'ignore pas qu'on y pense: c'est de partager, de force bien entendu, avec ceux qui en ont vingt-cinq, cinquante, cent ou davantage.

Mais on a remarqué qu'en dernière analyse la part de chacun se trouve assez petite; qu'elle est vite mangée, vu l'appétit précédemment développé; et que même assez souvent elle est mangée d'avance, ce qui arrive surtout, on ne sait trop pourquoi, aux *partageux* d'une certaine tournure, hommes de bec ou de plume, ayant du linge, de la grammaire, les ongles propres, bref un

dernier habit et sachant encore le porter. M. le maire, qui va dans le monde à Paris, doit connaître ce type qui foisonne autour des tables républicaines.

Toujours est-il qu'après ces belles équipées, qu'on appelle la *Révolution sociale*, tout le monde tire la langue encore plus fort qu'auparavant; les uns par paresse, tout comme jadis, sous le règne des bourgeois et de l'infâme capital; les autres par la perte de leur fortune; les autres enfin, et c'est le plus grand nombre, faute de travail et de crédit, l'ordre public, la paix, la confiance, l'aisance générale et le luxe, à plus forte raison, ayant complètement disparu.

Et comme, dans ce malaise universel, on ne sait plus à qui jeter le chat aux jambes, et qu'on finit invariablement par se manger les uns les autres, avec toutes sortes de mauvais procédés qui mettent en jeu l'existence même de la nation, ce système d'équilibre et de répartition forcée n'a pas réussi jusqu'à présent. Et le moyen est encore à trouver pour que, au moment de la mort, tous les citoyens et les citoyennes d'une nation aient bu autant de raspail, fumé autant de pipes, froté autant de bonnes affaires et porté d'aussi belles nippes les uns et les unes que les autres.

Avec l'idée de Dieu, ces problèmes, et d'autres encore, m'avaient semblé jusqu'ici assez faciles à résoudre. Que M. le maire veuille bien me le pardonner. J'ai été baptisé, j'ai même fait ma première communion, et M. le maire n'ignore pas combien les préjugés de la première éducation ont d'empire sur les âmes.

Dans son numéro de samedi, arrivé hier à Saumur, le *Journal de la Vienne* a reproduit *in extenso*, en indiquant la source, l'article de l'*Echo Saumurois* intitulé « Nos adieux au glacier » et signé Hector Huot.

Remerciements à notre sympathique confrère de Poitiers.

Théâtre de Saumur.

Demain mardi 24 février, la troupe d'opéra nous apparaîtra dans la *Juive*.

Une représentation à Saumur de l'important ouvrage d'Halévy n'est rien moins qu'un événement pour le public dilettante et pour tous les amateurs de spectacle. En effet, ce grand drame lyrique, dont l'exécution exige des artistes spéciaux, une mise en scène exceptionnelle et une figuration très-nombreuse, est rarement joué en province, si ce n'est dans les principales villes de France, où de grosses subventions permettent aux administrations théâtrales de monter les œuvres de ce genre.

La *Juive* a été donnée hier soir à Angers, pour la seconde fois, avec un légitime succès. Le rôle de Rachel est tenu par M^{lle} Reine Mézeray, première chanteuse Falcon, et celui d'Eléazar par M. Carrière, fort ténor; ces deux artistes ont été appelés sur la scène angevine pour jouer quelques grands opéras du répertoire.

M^{lle} Gally, l'excellente cantatrice qui a déjà reçu à Saumur des applaudissements mérités, notamment dans l'*Etoile du Nord* et dans *Galathée*, représente la princesse Eudoxie. Enfin, MM. Genèse, Sureau et Rougé — un trio de vrais chanteurs — sont chargés des autres principaux rôles.

L'interprétation, on le voit, ne peut être que très-remarquable.

Ajoutons que M. Brugnot, qui déjà, à diverses reprises, nous a montré son savoir-faire comme régisseur et metteur en scène, ne manquera pas, cette fois encore, de faire preuve d'habileté pour donner autant d'éclat que notre scène peut le permettre à la représentation de l'œuvre d'Halévy.

NANTES.

Suicide dans un bain. — Un suicide étrange, et dont on ignore la cause, a eu lieu jeudi matin, dans un établissement de bains de Nantes; une dame nommée Justine-Marie Viau, veuve Saint-Denis, tailleuse, âgée de 65 ans, s'est ouvert une veine du pied droit avec un petit couteau canif, puis, prise sans doute de faiblesse, n'a pas tardé à s'affaîsser dans sa baignoire. Les gens de l'établissement, étonnés de ne pas la voir sortir, ont pénétré dans le cabinet; quelle ne fut pas leur stupeur en voyant l'eau rougie d'où émergeait à peine la tête de la baigneuse. On s'empressa de lui porter secours, mais tous les efforts pour la rappeler à la vie demeurèrent stériles. On trouva dans ses vêtements un acte de mariage qui permit de constater son identité; mais on ne put

découvrir sa demeure, et le cadavre dut être transporté à la Morgue. (*Le Populaire.*)

Faits divers.

M. Eugène Déjazet, fils de la célèbre artiste, vient de mourir presque subitement. Il a été emporté par la petite vérole en quelques jours. Il était âgé de soixante et un ans.

Le chef de train Louis Morel, du train 427, est mort à l'hôpital Beaujon.

La mort de ce malheureux, sur qui retombait la plus grande part de responsabilité de la catastrophe de Clichy-Levallois, porte à seize le nombre des victimes.

A cette liste, déjà si longue, on craint d'avoir bientôt à ajouter un nouveau nom, celui de M. Touron, qui est au plus mal.

Un cas extraordinaire de catalepsie s'est présenté à Vevey, il y a quelques jours. Une personne, qu'on croyait morte, et qui avait été enfermée dans un cercueil, est revenue à la vie au moment où la bière allait être posée sur des brancards et portée au cimetière.

Un drame terrible a eu pour théâtre le pont de Nemours, à Lyon. Les époux Cochet vivaient en très-mauvaise intelligence; la femme Cochet était même en instance de séparation de corps.

Mercredi dernier, les deux époux se disputaient sur le pont de Nemours.

Sur une réplique un peu vive de sa femme, M. Cochet la saisit à bras-le-corps, et, sans que personne pût l'en empêcher, enjamba le parapet du pont et se précipita avec elle dans la rivière.

Un moment on aperçut les deux corps enlacés qui se débattaient dans l'eau. La femme faisait des efforts surhumains pour échapper à l'étreinte de son mari, mais elle ne put y arriver, et quelques secondes après la Saône avait repris sa course ordinaire. Les époux Cochet étaient morts.

Plusieurs journaux ont parlé d'un phénomène qui est survenu dans le tunnel du Gothard et dont les conséquences peuvent être considérables; il s'agit d'une boursoufflure de la masse qui pèse sur un point du tunnel. Voici des renseignements à ce sujet:

Cette boursoufflure, qui avait déjà nécessité, fin mai 1878, une dépense de 800,000 francs, serait le résultat d'une double pression verticale et latérale exercée par la masse dans la direction de l'axe du tunnel.

En cet endroit, elle a 900 mètres environ d'épaisseur. La direction des travaux du tunnel a usé des moyens les plus énergiques pour combattre ce défoncement.

A cet effet, on a dressé des échafaudages, en y employant des sapins d'un diamètre de 50 à 70 centimètres; mais la pression de la masse montagneuse était si forte que ces échafaudages furent écrasés, ou, s'ils ont résisté jusqu'à l'exécution de la maçonnerie des voûtes, celles-ci ont été, à plusieurs reprises, déformées quelques jours après l'enlèvement des échafaudages.

Les clefs de voûtes construites en granit, d'une épaisseur de 1^m50, étaient émiettées comme si elles avaient été construites avec de la molasse, et les piédroits, construits avec les matériaux les plus durs extraits dans le percement et ayant une épaisseur maçonnée de 2^m20, se sont déformés, de sorte qu'il a fallu enlever ces maçonneries pour les refaire jusqu'à quatre fois pendant le cours de deux années.

Vers la mi-février de l'année 1877, les échafaudages étaient tellement déformés sur toute la longueur de ce passage redoutable qu'il a fallu interrompre l'exploitation au moyen de locomotives, et employer des chevaux pour emporter au dehors les débris provenant du percement, ce qui a retardé notablement les travaux.

Une dame patronnesse disait l'autre jour à un fort banquier, bien connu:

— Comment! vous ne m'avez donné que cent francs, tandis que votre fils m'en a donné mille?

— Mon fils le peut, lui répondit le bonhomme... Il a un père qui est riche!

Le petit Paul avait fait un gros mensonge, la veille, et sa grand'mère lui avait dit:

— Tu mens comme un arracheur de dents!

Le lendemain, nouveau mensonge.

— Tu mens encore, s'écria la grand'mère. Ah! mon pauvre enfant, avec un pareil défaut, tu n'arriveras jamais à rien, quand tu seras grand.

— Pardon, bonne maman, j'ai pensé à ça; et, quand je serai grand, je me ferai dentiste.

Une dame rencontre un petit ramoneur dont la figure forme une épaisse plaque noire:

— Tu as donc trouvé de l'ouvrage que tu as la figure toute noire?

— Oh! non, madame, c'est de la suie de l'année dernière.

Théâtre de Saumur.

Direction CHAVANNES.

MARDI 24 février 1880.

Pour les représentations de M^{lle} R. Mézeray, première chanteuse Falcon, et M. Carrière, fort ténor.

GRAND SUCCÈS

LA JUIVE

Grand-opéra en 5 actes, paroles de Scribe, musique d'Halévy.

DISTRIBUTION:

M^{lle} R. Mézeray remplira le rôle de Rachel; M. Carrière, celui d'Eléazar.

La princesse Eudoxie, M^{lle} Gally; Léopold, prince de l'Empire, M. Genèse; le cardinal Jean-François de Brogny, président du Concile, M. Sureau; Ruggiero, grand prévôt de la ville de Constance, M. Rougé; Albert, sergent d'armes des archers, M. Letellier; un crieur, premier homme du peuple, M. Pascaud; un officier, un homme du peuple, M. Preys.

Cardinaux, gardes, échevins, héraut d'armes, princes de l'Empire, dames d'honneur, écuyers, hommes et femmes du peuple, etc.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

Cinq francs par mois, Livres et Musique — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleurus, à Paris. (Voir aux annonces.)

Actions Privilégiées

DES

FONDERIES, LAMINOIRS ET TRÉFILERIE

DE ROUVILLE

Les Actions privilégiées de Rouville ont droit, avant tout partage des bénéfices, à un intérêt annuel de 6 0/0.

Payable par semestre, les 1^{er} avril et 1^{er} octobre.

Le Capital social de la Société des Fonderies, Laminoirs et Tréfilerie de Rouville est de 900,000 fr., divisé en 4,800 Actions de 300 fr. chacune, dont 600 seulement sont privilégiées.

Ces titres jouissent des avantages attachés à l'obligation et à l'action ordinaires, puisque chaque action privilégiée reçoit 30 francs par an et a droit, en outre, à une part proportionnelle dans les bénéfices.

PRIX DE L'ACTION: 506 FRANCS

100 Fr. en souscrivant.
106 » le 1^{er} avril 1880 (sous déduction du coupon du 1^{er} avril, soit 90 fr. net).
100 » le 1^{er} mai 1880.
100 » le 1^{er} juin 1880.
100 » le 1^{er} juillet 1880.

Les titres libérés immédiatement sont délivrés à 503 francs net

Munis du coupon échéant le 1^{er} avril prochain.

Les Usines de Rouville viennent de servir à des expériences du plus haut intérêt pour l'application aux Chemins de fer, à la Marine et à l'Industrie d'un procédé qui réalise une économie de combustible considérable. Les épreuves faites en ce moment, sur une des plus grandes lignes des chemins de fer de l'Angleterre, sont des plus satisfaisantes.

La participation aux bénéfices de cette affaire, réservée à la Société de Rouville, peut donner des résultats si considérables, qu'ils déconcerteraient toutes les prévisions normales.

LES DEMANDES SONT REÇUES DES MAINTENANT

A PARIS: à la CAISSE VIVIENNE, 45, rue Vivienne;

A SAUMUR: chez M. LE BRAS, banquier.

18, Rue Beaurepaire, Saumur.

L. LE BRAS BANQUIER

La Maison se charge :

1. De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.
2. De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rentes, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.
3. L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.
4. De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.
5. De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.
6. De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.
7. De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'Étranger.
8. Service de Chèques sur Paris.

Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur. On répond aux lettres par retour du courrier.

NOTA. — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.

Les bureaux sont ouverts de neuf à six heures, dimanches et fêtes exceptés.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castellana, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances

de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Chevins (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDARD; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges; et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^e (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

Salernes, 13 février 1879.

Monsieur MICHEL, pharmacien à Aix.

Je profite de l'occasion d'un messenger de Salernes pour vous prier de vouloir bien être assez bon de m'envoyer encore quatre flacons de votre

Elixir antirhumatismal. Comme depuis dix-huit ans je ne me suis pas sentie mieux qu'à présent, et ne voulant pas en être dépourvue qu'à présent, renouvellement du sang, je vous prierais de m'envoyer ces quatre flacons par le retour du courrier, et plus tard je vous adresserai une lettre de remerciement du bien que votre Elixir antirhumatismal m'a fait, des souffrances que j'endurais depuis dix-huit ans, et qu'aujourd'hui, grâce à votre Elixir, je me trouve, Dieu merci, assez bien pour pouvoir faire mes petites affaires.

Pas autre chose à vous dire pour le moment que de bien vouloir recevoir mes prières et le remerciement du bien que vous m'avez fait.

Votre humble et dévouée,

Dame BERNARD, acconcheuse, à Salernes (Var).

(Voir aux annonces.)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. 25 matin.	8 h. 10 —	10 h. 30 matin.	10 h. 54 matin.	10 h. 54 matin.	0 15 soir.
1 25 soir.	4 55 —	4 50 soir.	11 35 —	11 35 —	11 35 —
7 40 —					

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	10 45 —	8 h. 52 matin.	9 h. 48 matin.	9 h. 48 matin.	4 15 soir.
10 45 —	19 15 soir.	3 35 soir.	5 14 —	6 25 —	6 25 —
6 45 —		10 22 —	11 35 —	11 35 —	11 35 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 FÉVRIER 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable	82 40			Crédit Foncier colonial	522 50			Canal de Suez	786 25	1 25	
4 1/2 %	116	75		Crédit Foncier, act. 500 f.	1105		5	Crédit Mobilier esp.			
5 %	116 44			Obligations foncières 1877	366		1	Société autrichienne	595	6 25	
Obligations du Trésor	510			Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	715		2 50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	541 50	1 50		Crédit Mobilier	720	15		Orléans	382		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	512 50	50		Crédit Foncier d'Autriche	762 50		5	Paris-Lyon-Méditerranée	382		
— 1865, 4 %	528	50		Est	723 75		1 25	Est	382		
— 1869, 3 %	404	1		Paris-Lyon-Méditerranée	1180		5	Nord	386 25		
— 1871, 3 %	398 50		50	Midi	876 25		1 25	Ouest	382 50		
— 1875, 4 %	529			Nord	1495		2 50	Midi	380		
— 1876, 4 %	522			Orléans	1195			Paris (Grande Ceinture)	386		
Banque de France	3225	5		Ouest	785			Paris-Bourbonnais	382 25		
Comptoir d'escompte	885			Compagnie parisienne du Gaz	1328 75	8 75		Canal de Suez	578		
Crédit agricole				C. gén. Transatlantique	620	13 75					

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 — — — — —	3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.	8 — 31 — — — — —
6 — 56 — — — — — (s'arrête à Angers)	8 — 56 — — — — — omnibus-mixte.	9 — 40 — — — — — express.	9 — 40 — — — — — omnibus-mixte.
1 — 32 — — — — — soir, omnibus.	1 — 32 — — — — — omnibus-mixte.	12 — 40 — — — — — soir, omnibus-mixte.	12 — 40 — — — — — omnibus-mixte.
3 — 25 — — — — — omnibus.	3 — 25 — — — — — omnibus-mixte.	4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.	4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.
7 — 15 — — — — — omnibus.	7 — 15 — — — — — omnibus-mixte.	10 — 38 — — — — — omnibus-mixte.	10 — 38 — — — — — omnibus-mixte.
10 — 37 — — — — — omnibus.	10 — 37 — — — — — omnibus-mixte.		

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

A VENDRE
A près de 50/0.
PETITE MAISON A PARIS
Située au centre de Grenelle.
Elle comprend : deux boutiques louées à bail, trois étages et vaste grenier que l'on peut convertir en chambres; eau, cave, petite cour. — Produit : 2,532 fr. — Prix : 32,000 fr. — Ecrire franco à M. GAUTHIER, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

A LOUER
PRÉSENTMENT.
1^o MAISON DE MAÎTRE, avec jardin et servitudes;
2^o MAISON DE JARDINIER, avec jardin de un hectare environ;
3^o Autre MAISON DE JARDINIER, avec jardin de un hectare et demi.
Le tout situé place du Chardonnet. S'adresser à M. CHAMBOURDON, propriétaire. (43)

A VENDRE
UNE JUMENT ALÉZANE
Demi-sang.
Taille : 1 mètre 55 centimètres.
Se monte et s'attelle. Peut porter un fort poids.
S'adresser au bureau du journal.

ASPERGES
Plant de deux ans
A VENDRE
Chez M. DUBOIS, à Varrains, au prix de 5 francs le cent.
Ce plant est de toute beauté, et sa graine est sortie d'Argenteuil. On peut le voir chez lui avant l'arrachage.
M. E. PIETTE, architecte à Saumur, rue Bodin, 8, demande un employé. (64)

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL
DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).
Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, **goutte, lumbago, sciatique, migraines.** 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.
Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville, à Saumur, chez M. NORMANDINE. (391)

PLUS DE MAUX DE DENTS!
par l'emploi de
L'ÉLIXIR DENTIFRICE
DES
RR. PP. BÉNÉDICTINS
de l'ABBAYE de SOULAC (Gironde)
DOM MAGUELONNE, Prieur.
INVENTÉ EN 1373
PAR LE PRIEUR Pierre BOURSAUD
Prix du Flacon : 2 fr.
Agent général : SEGUIN, 3, rue Huguerie, Bordeaux.
Se trouve, à SAUMUR, chez BOUCHET, 2, rue Saint-Jean.

LIBRAIRIE ABEL PILON
• A. LE VASSEUR, Succ^r, ÉDITEUR •
33, rue de Fleurus, 33 PARIS
CINQ FRANCS PAR MOIS
jusqu'à CENT francs d'acquisition
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois
Dictionnaires, Histoire, Géographie, Littérature, Ouvrages illustrés, Gravures, Musique, etc.
EXTRAIT DU CATALOGUE. — **OUVRAGES DE FONDS**
GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la France, de l'Algérie et des Colonies. 108 cartes et texte contenant la matière de dix vol. in-8°. 2 vol. reliure riche. Prix : 225 fr., payables 20 fr. par 4 mois.
GRAND ATLAS UNIVERSEL ancien et moderne, par DUPOND. 40 cartes double in-folio. Prix : 200 fr.
TRAITE GENERAL DE BOTANIQUE par HERINCQ, GÉRARD et REVILL. 4 beaux vol. gr. in-8°. dont 2 vol. à Atlas cont. 102 planches magnifiquement coloriées. Prix : 200 fr., payables 25 fr. par trimestre.
TRAITE GENERAL D'HORTICULTURE théorique et pratique, par GÉRARD, DUPOND et HERINCQ. 5 beaux vol. grand in-8°. dont 3 Atlas contenant 158 planches magnif. color. 200 fr., payables 30 fr. par 3 mois.
Envoi franco des Catalogues de Librairie et de Musique

PUITS FORÉS
Ces PUIITS peuvent se creuser en toutes saisons, dans les terrains d'alluvion, sables et quelques luis.
Dans les caves, dans un espace de deux mètres carrés, sans compromettre la solidité de la maison.
S'adresser à M. C. CARRIÈRE, pompier à La Menitrie (Maine-et-Loire).

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
ENCRE NOUVELLE
MATHIEU-PLESSY

Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.
ENCRE NOUVELLE Double Violet
A COPIER
Adoptée par toutes les grandes Administrations
DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

Librairie E. DEZÉ, rue Saint-Jean et place du Marché-Nouveau, SAUMUR.
NOTICES ARCHEOLOGIQUES
Par G. D'ESPINAY,
Conseiller à la Cour d'Angers, Officier d'Académie, Membre de l'Académie de Législation de Toulouse, Président de la Commission Archéologique de Maine-et-Loire, Membre de la Société Française d'Archéologie et de l'Institut des Provinces.
Première série:
MONUMENTS D'ANGERS
Deuxième série:
SAUMUR ET SES ENVIRONS
Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Chaque série se vend séparément.
Saumur, imprimerie ede P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, le